



# BEAUHARNOIS

VOUS INFORME

---

**4**  
Grand dossier  
Environnement

**Août  
2025**



---

**8 - Actualités**

Programme triennal  
d'immobilisations  
2026-2028

**11 - Prévention**

Les piles  
au lithium-ion

**12 - Loisirs**

Beauharnois  
vous anime

**20 - Avis Publics**

Résumé des règlements  
récemment entrés  
en vigueur

## Rappel d'événements



**MARCHÉ PUBLIC**  
DE BEAUHARNOIS

**Jeudi 7 août**  
Ouverture du marché public

**Jeudi 21 août**  
Début des inscriptions aux activités d'automne



**Lundi 1<sup>er</sup> septembre**  
Fermeture des bureaux administratifs dans le cadre de la Fête du travail

**Jeudi 4 septembre**  
Date d'échéance du 3<sup>e</sup> paiement des taxes municipales



**Mardi 30 septembre**  
Date limite pour se conformer à la réglementation concernant la sécurité des piscines résidentielles

[ville.beauharnois.qc.ca/piscines](http://ville.beauharnois.qc.ca/piscines)

### Légende du niveau d'accessibilité pour chaque activité



Facile d'accès



Demande un certain effort



Nécessite de l'aide

## Conseil municipal



**Alain Dubuc**  
Maire  
450 429-3546, poste 253  
alain.dubuc@ville.beauharnois.qc.ca



**Jocelyne Rajotte**  
District des Îles-de-la-Paix  
450 429-3546, poste 331  
jocelyne.rajotte@ville.beauharnois.qc.ca



**Francis Laberge**  
District de la Beauce  
450 429-3546, poste 332  
francis.laberge@ville.beauharnois.qc.ca



**Mario Charette**  
District des Moissons  
450 429-3546, poste 333  
mario.charette@ville.beauharnois.qc.ca



**Dominique Bellemare**  
District Saint-Louis  
450 429-3546, poste 334  
dominique.bellemare@ville.beauharnois.qc.ca



**Alain Savard**  
District du parc Industriel  
450 429-3546, poste 335  
alain.savard@ville.beauharnois.qc.ca



**Manon Fortier**  
District de la Pointe-du-Buisson  
450 429-3546, poste 336  
manon.fortier@ville.beauharnois.qc.ca

### Séances ordinaires du conseil municipal

19 août 2025  
9 sept. 2025  
1<sup>er</sup> octobre 2025

11 nov. 2025  
9 déc. 2025


Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois. La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans cette publication peut être reproduit avec mention de la source.

**Rédaction et révision des contenus:** Service des communications et technologies de l'information

**Design graphique:** duval design communication

Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100% de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.



660, rue Ellice, bureau 100  
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1  
450 429-3546 | [ville.beauharnois.qc.ca](http://ville.beauharnois.qc.ca)  
Suivez-nous sur:    

  
VILLE DE  
**Beauharnois**

## Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens de Beauharnois,

Dans la dernière édition du bulletin municipal, je partageais avec vous certaines réflexions sur la réalité du travail municipal. J'évoquais la lenteur parfois frustrante des processus, la lourdeur administrative qui freine nos élans, mais aussi combien être maire demeure une expérience profondément enrichissante. Et c'est encore plus vrai aujourd'hui.

Et malgré les défis, on avance! Nous sommes très fiers d'avoir octroyé le contrat pour la tant attendue rue Ellice, un projet réclamé depuis longtemps. Ce projet important démontre notre volonté de faire avancer les dossiers, même les plus complexes. Je vous invite de nouveau à venir constater l'évolution des travaux et, surtout, à encourager nos commerçants de la rue Ellice, qui doivent composer avec les inconvénients du chantier. C'est le moment de démontrer qu'à Beauharnois, on se serre les coudes!

Au cours des dernières semaines, nous avons également fait l'acquisition du bureau de poste – un geste significatif pour la préservation de nos rives et du paysage de notre centre-ville. Dans les mois à venir, nous prendrons le temps de réfléchir collectivement à son avenir et aux possibilités qu'offre cette propriété située à un emplacement stratégique.

Suite à l'adoption du plan directeur des parcs et espaces verts plus tôt cette année, le conseil et moi avons également mis de l'avant la réfection de nos parcs. Vous avez certainement pris connaissance de l'inauguration des parcs Leduc et MacDonald, qui font déjà le bonheur des familles. Nous poursuivons donc sur notre lancée avec la réfection d'un autre parc dans les prochains mois. Nous sommes également très emballés par le mandat que nous avons confié pour imaginer notre futur pôle riverain et culturel, qui englobera les parcs Riverain, Sauvé, ainsi que la Place du Marché, un projet porteur pour notre milieu!

Merci aussi d'avoir participé en si grand nombre à notre magnifique Fête nationale – un vrai succès qui témoigne de la force de notre communauté.

Beaucoup d'autres petits et grands projets se poursuivent. Les embûches sont là, c'est vrai, mais notre motivation l'est bien autant.

Merci de faire partie de cette belle aventure municipale!

  
  
Alain Dubuc  
Maire

## Mot du conseiller

Bonjour à tous,

Les vacances d'été tirent à leur fin et la préparation pour le retour à l'école de nos jeunes approche à grands pas. La même consigne que l'on donne année après année, soit celle de la sécurité auprès des zones scolaires est de mise et, surtout, pertinente. Les jeunes et moins jeunes étudiants reprendront la route de l'école à pied, à vélo ou en autobus. Soyons vigilants lors de nos déplacements.

Concernant la sécurité, beaucoup de personnes voudraient que l'on ajoute de nombreux incitatifs aux ralentissements des voitures dans nos rues. D'ailleurs, il faut se rappeler que la vitesse maximum en zone scolaire est de 30km/h, tout comme près des parcs. La meilleure prévention commence par soi-même, et ce, en respectant les limites de vitesse et en redoublant d'attention dans nos rues. Rien ne justifie de rouler à 70km/h dans une zone résidentielle de 40 km/h!

Nous avons vu la ville s'animer encore une fois cet été, au grand plaisir des citoyens et citoyennes. Tout ça a été possible grâce à notre merveilleuse équipe aux loisirs suivie de toutes nos équipes. Cette collaboration nous permet de constater que cette équipe municipale travaille pour le bien-être de nos Beauharlinoises et Beauharlinoises, tout en donnant leur 100% à chaque jour! Si vous les croisez dans les événements, n'hésitez pas à leur dire un mot d'appréciation!

Le temps passe et nous sommes dans les dernières semaines de notre mandat, qui a débuté en 2021. Bien que le conseil travaille avec comme seul objectif de prendre des décisions dans les meilleures conditions pour la population, il est parfois difficile d'avancer positivement. Il règne parfois un climat d'agressivité dirigé vers nous et vers les employés municipaux. Nous, membres du conseil, avons choisi de mettre nos visages sur des pancartes électorales et de faire face aux questionnements et commentaires (souvent pertinents et partagés dans le respect). Mais les employés n'ont pas fait ce choix et je déplore vivement les attaques envers ceux et celles qui s'occupent de notre quotidien et de notre bien-être. Mais je me rends compte en discutant avec des citoyens que ce n'est qu'une minorité et je réalise rapidement que la fierté et l'optimisme sont au rendez-vous! Vos commentaires et vos réactions sont un véritable baume et une grande source de motivation.

Je suis natif de Beauharnois et je ne l'ai jamais quittée. C'est parce que cette ville, je l'aime. J'aime ses gens, j'aime ses quartiers, ses parcs, ses services, comme la bibliothèque et les terrains sportifs, ses commerces, ses organismes qui la font vivre, sa campagne qui est à nos portes, son histoire, son fleuve, sa solidarité dans les moments difficiles et son envie de vivre. C'est en pensant à tout ça que le conseil travaille à améliorer cette ville et à la porter vers l'avenir!

  
  
Mario Charette  
District des Moissons

# Environnement

*À Beauharnois, la protection de l'environnement est bien plus qu'une priorité : c'est un engagement concret. Adoptée en 2024, la Politique environnementale de la Ville trace une voie claire vers un avenir plus vert, en soutenant des gestes simples, mais significatifs à l'échelle citoyenne. Dans ce dossier, découvrez les actions en place pour préserver nos arbres, protéger la biodiversité et vous accompagner dans une transition écologique durable.*

## Agrile du frêne

L'agrile du frêne, insecte envahissant provenant d'Asie, a été aperçu pour la première fois au Québec en 2003. Cet insecte, qui s'attaque uniquement aux frênes, pond sur les branches et les troncs. Les larves pénètrent l'écorce et se nourrissent de la partie de l'arbre qui transporte la sève, soit tout juste entre le tronc et l'écorce. C'est à ce moment que l'insecte est le plus dommageable ; en se nourrissant de la sève de l'arbre, il prive ce dernier des nutriments nécessaires à sa survie, entraînant son déclin jusqu'à la mortalité complète de l'arbre.



### Comment identifier un arbre atteint ?

- Dépérissement de la cime de l'arbre : les branches supérieures ne présentent plus de feuilles, bien que les branches inférieures en aient encore ;
- Décollement de l'écorce : formation de galeries en forme de « S » sur le tronc ;
- Présence de ramifications à la base du tronc de l'arbre : ces branches complémentaires sont vivantes et peuvent le rester longtemps, bien que l'arbre soit mort ;
- Assèchement complet de l'arbre : Absence totale de feuilles, absence d'écorce à plusieurs endroits.

## Campagne de contrôle de l'agrile du frêne

Beauharnois a pris part au mouvement de contrôle de l'agrile du frêne afin de limiter sa propagation. Au total, ce sont 55 frênes appartenant à la ville qui ont été traités. Le traitement s'est avéré efficace sur certains arbres du territoire, dont ceux localisés au parc des Patriotes.

Malgré ces quelques réussites, de nombreux frênes sont morts. La Ville effectue un balayage de ses arbres afin de les classer en ordre de priorité pour les coupes. Tous les arbres présentant encore des feuilles sont « sous surveillance » tandis que les arbres complètement morts sont ou seront abattus.

## Dangers relatifs aux arbres morts

Laisser un arbre mort en place peut, avec le temps, entraîner des risques pour les citoyens et les propriétés environnantes. À moyen long terme, un arbre mort s'assèche puisque plus de sève ne circule dans son tronc et dans ses branches. Ainsi, les branches sont plus susceptibles de tomber dans les grands vents et, éventuellement, le tronc peut casser et s'effondrer.

## Citoyennes et citoyens, à vous de prendre action !

Pour la sécurité de tous et la protection des biens, si vous avez un arbre dépérissant sur votre terrain, demandez un permis pour l'abattage de ces arbres nuisibles. Ce dernier peut être obtenu via les demandes de permis en ligne.



Planter un arbre nécessite un permis. Pour faire une demande de permis en ligne, balayez le code QR ci-haut.



Vous désirez planter de nouveaux arbres ?



La Ville, par le biais de sa Politique environnementale, offre une subvention pour l'achat et la plantation d'arbres.

## Entretien des arbres

Un arbre peut être entretenu, même si ce n'est pas nécessaire. Cela permet de réduire les risques, par exemple en enlevant les branches qui se touchent ou se frottent, ce qui peut attirer les insectes ou les maladies. Si toutefois vous désirez faire un élagage, vérifiez attentivement la présence de fils électriques. La proximité avec ces derniers peut être mortelle : contactez automatiquement une entreprise qualifiée pour une soumission.



### Qu'est-ce qu'un élagage ?

Il s'agit d'une opération de retrait des branches mortes, malades ou dangereuses, le tout dans le but de favoriser la survie de l'arbre. On parle d'élagage ornemental lorsqu'on désire s'adapter aux contraintes existantes, entre autres les routes, les habitations, les clôtures et les lignes électriques.



### Comment bien élaguer un arbre ?

**Coupez les branches qui se frottent entre elles ou qui posent problème.**

**Enlevez les petites branches qui poussent directement sur le tronc ou à sa base.**



**Suivez la forme naturelle de l'arbre, en coupant vers le haut.**

**Retirez les branches qui montrent des signes de champignons.**

En agissant de cette façon, la santé de l'arbre n'est pas atteinte et sa croissance continuera. Si vous n'êtes pas certains de la façon de procéder ? Contactez un arboriculteur ou un élagueur qualifié !

### Mauvaises pratiques

À la suite de l'entretien de votre arbre, ce dernier ressemble plus à un poteau qu'à un arbre ? Vous pouvez y compter le nombre de feuilles qu'il en reste ? Vous faites fausse route ! Ces pratiques ne sont pas adéquates pour la survie des arbres.

**Conformément au règlement de zonage, la Ville sanctionne :**

- Les étêtages ;
- Les émondages abusifs ;
- Les rabattages sévères ;
- Les abattages illégaux.

N'hésitez pas à contacter le Service de l'occupation du territoire et de l'aménagement urbain pour toutes questions.

**occupation.territoire@ville.beauharnois.qc.ca**  
450 429-3546, poste 244





## Ville amie des monarches

**Beauharnois possède depuis septembre 2024 la certification Ville amie des monarches émise par la Fondation David Suzuki.**

Depuis son inscription, 11 actions ont été entreprises pour protéger le papillon monarque, espèce en voie de disparition, dont la révision du règlement sur les pesticides.

## De nos bacs à votre assiette!

Partez à la découverte d'une variété de légumes et de fines herbes frais mis à votre disposition dans nos bacs de jardin municipaux. Semées en serre par le Centre des Moissons et mises en terre par l'équipe horticole au début de l'été, les pousses seront bientôt prêtes pour la récolte! Parcourez les parcs municipaux afin de vous concocter un petit encas.

### Emplacement des bacs :

- Parc Nature, rue de la Couturière - secteur Est (Maple Grove)
- Parc des Cèdres, rue des Érables - secteur Est (Maple Grove)
- Parc du WarTime, rue Leduc secteur Centre (Beauharnois)
- Parc des Éclusiers, rue Évariste-Leboeuf - secteur Ouest (Melocheville)



## Économie de l'eau potable

**Les citoyennes et citoyens sont invités à réduire leur consommation d'eau potable en adoptant de bons réflexes :**

- Nettoyer l'entrée avec un balai ou un souffleur;
- Laver la voiture avec une chaudière;
- Couvrir la piscine pour limiter l'évaporation et ne pas la remplir à plus de 20 cm du bord;
- Profitez de la subvention offerte par la Ville pour l'utilisation d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

### Arrosage permis uniquement entre 7 h et 10 h et entre 20 h et minuit, selon votre adresse :

- **Secteur centre (Beauharnois)**  
Adresses paires : lundi et jeudi  
Adresses impaires : mardi et vendredi
- **Secteur Ouest (Melocheville)**  
Adresses paires : lundi et jeudi  
Adresses impaires : mardi et vendredi
- **Secteur Est (Maple Grove)**  
Adresses paires : lundi et mercredi  
Adresses impaires : mardi et vendredi

# Beauharnois adopte son Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2028

Lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 1er juillet, Beauharnois a adopté son Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2026, 2027 et 2028. Ce document de planification établit les grandes priorités d'investissements publics pour les trois prochaines années, en mettant l'accent sur la mise à niveau de ses infrastructures, la qualité de vie des citoyens et le développement harmonieux du territoire.

## Un plan structurant pour l'avenir

Le PTI 2026-2028 prévoit des investissements majeurs totalisant près de 169 M\$ pour 3 ans, dont environ 25 M\$ pour l'année 2026, dans plusieurs secteurs clés :

- **Eau potable** : nouvelle réserve dans le secteur Ouest (Melocheville), ajout d'un 3<sup>e</sup> filtre à l'usine de filtration, bouclage du réseau d'aqueduc dans le secteur Est (Maple grove), entre autres.
- **Égout et pluvial** : plusieurs ouvrages de résilience aux changements climatiques, optimisation de l'éclairage de plusieurs stations de pompage, rehaussement et étanchéisation des regards d'égouts, entre autres.
- **Bâtiments** : construction d'une nouvelle caserne incendie, ajout de dispositifs anti-chute sur les toitures, dôme pour l'écocentre, conteneur pour rangements, etc.
- **Ameublement et informatique** : poursuite du maintien de la flotte informatique, rehaussement de la téléphonie IP, mobilier et étagères pour la bibliothèque.
- **Réseau routier** : réfection de la rue Ellice, réfection de trottoirs et pavage en plus de la réfection d'un ponceau sur la rue François-Branchaud, et plus encore.
- **Loisirs** : réfection de parcs et des surfaces de tennis, ajout d'une cage de frappeur au parc Bissonnette, plateforme à la tour d'eau de l'aréna, lumières au DEL pour les terrains sportifs, etc.
- **Machinerie, outillage et divers équipements** : ajout de bornes de recharge publiques, mobilier de parcs, remorques, génératrice de la station Saint-Louis, etc.
- **Acquisition de véhicules** : Camionnettes, véhicule dompeur, remplacement de l'unité d'urgence au Service incendie, balai mécanique, tracteurs à gazon, etc.

## Des investissements responsables et planifiés

Le PTI repose sur une approche équilibrée entre les besoins actuels, les capacités financières de la Ville et les objectifs à long terme. Le financement des projets sera assuré à l'aide de différentes sources, notamment les subventions gouvernementales, l'emprunt à long terme et les surplus affectés, tout en maintenant un contrôle rigoureux sur l'endettement municipal.

## Un engagement envers les citoyens

« Ce PTI reflète notre volonté de bâtir une ville résiliente, attrayante et inclusive. Il s'agit d'un outil essentiel pour concrétiser notre vision du développement durable, de la qualité des services municipaux et du mieux-vivre de la population de Beauharnois, tous des objectifs clairement identifiés dans notre planification stratégique 2023-2028. », a souligné Alain Dubuc, maire de Beauharnois.

Le conseil municipal tient à remercier les services administratifs pour leur travail rigoureux dans la préparation de ce programme et réaffirme son engagement à poursuivre une gestion transparente et participative des ressources publiques.

**Pour consulter la présentation complète, les citoyens sont invités à consulter la section Programme triennal d'immobilisations sur le site Internet de la Ville au ville.beauharnois.qc.ca/rapports-politiques-et-publications**



## Réaménagement de la rue Ellice

***Lors d'une séance extraordinaire tenue le jeudi 10 juillet 2025, le conseil municipal de la Ville a procédé à l'adjudication du contrat pour le réaménagement de la rue Ellice - Phase 1, marquant une étape majeure dans la réalisation de ce projet structurant.***

À la suite d'un appel d'offres public ST-2025-02-008 lancé le 6 juin 2025 et après analyse de conformité, le contrat a été attribué à l'entrepreneur local Gérald Théorêt Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 4 767 203,43 \$ avant taxes.

Ce projet s'inscrit dans la planification triennale des immobilisations 2025-2026-2027 et sera financé à même le Règlement d'emprunt 2023-20, lequel prévoit une enveloppe globale d'un peu plus de 20 M\$ pour la reconstruction complète. La phase 1 du projet vise la portion de la rue Ellice, du chemin Saint-Louis à la rue Sainte-Catherine, en plus de la rue Richardson (de la Capitainerie à la rue Ellice).

### Plus concret que jamais

« Ce projet, attendu depuis plus d'une décennie, avait nourri bien des espoirs – parfois déçus – au sein de la population. Son lancement concret marque donc un tournant important, historique, je dirais même. Tout sera mis en œuvre pour limiter les impacts, et c'est l'occasion idéale de démontrer notre soutien aux commerçants du secteur, qui devront composer avec les aléas du chantier. Chaque geste compte pour les aider à traverser cette période de transition vers une rue Ellice plus dynamique que jamais. », mentionne Alain Dubuc, maire de Beauharnois.

Le début des travaux est prévu dans les prochaines semaines. La Ville tiendra la population informée de l'échéancier détaillé et des impacts possibles sur la circulation via ses différents canaux de communication, incluant le Beauharnois vous informe (BVI), ses plateformes de réseaux sociaux et son site internet, dont une page est dédiée au projet: [ville.beauharnois.qc.ca/ellice](http://ville.beauharnois.qc.ca/ellice).

Il est aussi possible de s'inscrire à l'infolettre dédiée au projet en envoyant un courriel à [communications@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:communications@ville.beauharnois.qc.ca).

# Création du fonds Rhéaume-Mackey à la bibliothèque de Beauharnois

## Un legs généreux pour perpétuer l'engagement communautaire d'une famille dévouée

Beauharnois est honorée d'annoncer la création du Fonds Rhéaume-Mackey, un nouveau fonds destiné à enrichir les collections de la bibliothèque de Beauharnois, grâce à un legs testamentaire de 200 000\$ offert par madame Denyse Mackey. Le tout a été officiellement adopté en séance du conseil en présence de Laurette Mackey, sœur de la défunte.

Par ce geste, madame Mackey rend hommage à l'engagement profond de ses parents, feu monsieur Douglas Mackey et feu madame Thérèse Rhéaume Mackey, tous deux piliers du développement communautaire et culturel de Beauharnois.

« Ce fonds souligne et prolonge l'engagement communautaire de Douglas Mackey et Thérèse Rhéaume Mackey. Douglas Mackey a été président fondateur du centre d'accueil Pavillon de Beauharnois (devenu le centre d'hébergement Cécile-Godin), conseiller municipal pendant huit ans et a obtenu en 1967 un octroi pour la construction d'une bibliothèque à Beauharnois, octroi qui n'a malheureusement jamais servi. Thérèse Rhéaume Mackey a été la première femme élue à Beauharnois, elle a été commissaire d'école pendant près de vingt ans et elle a travaillé inlassablement à l'établissement et au fonctionnement de la bibliothèque de Beauharnois à titre de bénévole. », a lu le maire Alain Dubuc en séance publique le mardi 1<sup>er</sup> juillet dernier.

## Une reconnaissance sincère

La Ville de Beauharnois remercie chaleureusement madame Denyse Mackey pour ce geste empreint de générosité et de mémoire. Ce legs permettra d'enrichir durablement le patrimoine culturel local et de faire rayonner l'amour du savoir qui animait la famille Mackey.

## Un fonds dédié à la culture et au savoir

Le Fonds Rhéaume-Mackey sera investi de manière prudente selon les conditions prévues au legs. Tous les ouvrages acquis grâce à ce fonds porteront la mention qu'ils ont été achetés à même le Fonds Rhéaume-Mackey, que ce soit physiquement ou dans le catalogue électronique de la bibliothèque. Dans l'éventualité où la bibliothèque devait cesser ses activités, le solde du fonds sera redistribué aux légataires résiduels identifiés dans le testament.



## Bureau de poste

Beauharnois annonce officiellement l'acquisition de l'immeuble appartenant à Postes Canada, situé au 37, rue Saint-Laurent, en bordure du fleuve Saint-Laurent.

La signature finale, qui s'est tenue le jeudi 10 juillet, confirme l'engagement de la Ville à assurer une saine gestion de son territoire riverain. En effet, cette acquisition permettra à la Ville de préserver un site riverain d'exception et de se doter de nouvelles possibilités d'aménagement ou d'utilisation à moyen et long terme.

En apprendre plus : [ville.beauharnois.qc.ca/bureaudeposte](http://ville.beauharnois.qc.ca/bureaudeposte)



# Prévention

## Les piles au lithium-ion

**Les piles au lithium-ion alimentent pratiquement tout ce que vous utilisez - ne les laissez pas devenir un danger d'incendie !**



### Comment se protéger ?

- 1.** Ne surchargez jamais les appareils  
- Ne dépassez jamais le temps de charge suggéré
- 2.** N'utilisez que des piles certifiées  
- N'utilisez jamais des piles ou des cordons de charge d'une marque non reconnue.
- 3.** Ne modifiez jamais les piles  
- N'essayez jamais de modifier, d'altérer ou de construire vos propres piles lithium-ion.
- 4.** Éliminez les piles en toute sécurité  
- Les piles sont considérées comme des déchets dangereux et ne doivent jamais être jetées à la poubelle.

### Le saviez-vous ?

**Une boîte de récupération des batteries usagées est à votre disposition à l'hôtel de ville.**

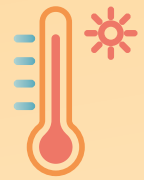
**Cessez d'utiliser la pile si vous observez les problèmes suivants :**



**Odeur**



**Changement de couleur**



**Chaleur excessive**



**Changement de forme**



**Fuite**



**Bruit anormal**



**Pour plus d'information concernant la sécurité entourant les piles au lithium-ion**

### **RAPPEL**

**Assurez-vous d'avoir des avertisseurs de fumée fonctionnels à chaque étage.**

En cas d'incendie, suivez votre plan d'évacuation et composez le 9-1-1 une fois que vous êtes à l'extérieur et en sécurité.

# BVA BEAUHARNOIS

*vous anime*



## Événements

Pour plus de détails, consultez le [ville.beauharnois.qc.ca/evenements](http://ville.beauharnois.qc.ca/evenements) ou consultez l'édition estivale du BVA, disponible en version web au [ville.beauharnois.qc.ca/bva-beauharnois-vous-anime](http://ville.beauharnois.qc.ca/bva-beauharnois-vous-anime)



### Festival de l'Afrique

Organisé par Idées-Afrique



Du vendredi 15 au dimanche 17 août

Vendredi: 15 h à 21 h  
Samedi et dimanche: midi à 22 h

**i** Parc Sauvé  
**Gratuit**  
Sans inscription

### Fête des citoyens



Vendredi 22 et samedi 23 août

**i** Stationnement de l'aréna André-Richard  
**Gratuit**  
Sans inscription



### Régates de Beauharnois



Organisées par la ligue de Régates d'hydroplanes inc.

Samedi 23 et dimanche 24 août

**i** Parc Bourcier  
Pour plus d'infos et pour faire l'achat de billets : [regatesbeauharnois.com/billets](http://regatesbeauharnois.com/billets)

### Nouveau

### Portes ouvertes de la rentrée



Samedi 13 septembre, de 10 h à 14 h

**i** Centre communautaire (600, rue Ellice)  
**Gratuit**  
Sans inscription

Venez à la rencontre des services municipaux et des organismes du territoire! Une journée festive avec spectacles, activités pour toute la famille et une offre alimentaire qui comblera certainement les petits creux!





# MARCHÉ PUBLIC DE BEAUHARNOIS

LES JEUDIS, DE 15 H À 19 H  
**7, 14, 21 ET 28 AOÛT**  
À LA PLACE DU MARCHÉ

**Venez découvrir le Marché public de Beauharnois!**

*Après 10 ans d'absence, le Marché public est de retour à la Place du Marché! Retrouvez, chaque jeudi du mois d'août, l'ambiance conviviale, les étals colorés et les produits frais de nos producteurs locaux dans ce lieu vivant et rassembleur.*

De plus, une programmation culturelle vous attend : musique, animations, ateliers pour toute la famille... de quoi faire de vos emplettes un vrai moment de plaisir!



## Exposition de voitures anciennes

Samedi 20 septembre, de 10 h à 16 h

i Parc Bourcier

Remis au lendemain en cas de pluie

## Marche pour la santé mentale

Organisée par Le Dahlia, en collaboration avec la Ville

Mercredi 8 octobre, 18 h

Participez à la 2<sup>e</sup> édition de la Marche pour la santé mentale sous le thème « Laissons tomber les masques ». Un moment pour s'unir, sensibiliser et encourager l'ouverture face aux enjeux de santé mentale.

i Départ : Parc Sauvé, pour une boucle de 1,8 km



## Les journées de la culture

## Une fin de semaine tout en culture!

### Nouveau spectacle Beauharnois se raconte: L'écho des canons



Vendredi 26 septembre,  
19 h

Samedi 27 et dimanche  
28 septembre, 11 h et 14 h

Embarquez dans un  
nouveau trajet pour  
découvrir une pièce de  
théâtre musical inspirée  
de l'histoire de la ville.

**i** Place du marché  
**Gratuit**



### Conférence

## Les grandes dates de l'histoire de Beauharnois!



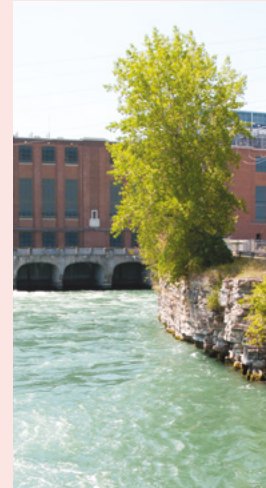
Vendredi 26 septembre, de 10 h à midi

Venez découvrir les moments marquants qui  
ont façonné notre ville lors d'une conférence  
captivante animée par Marcel Labelle.

**i** Bibliothèque

**Gratuit**

Inscription sur *Voilà!* dès le 21 août à 9 h



## La Chasse-Balcon

Samedi 27 septembre, à 16 h

À la quête des balcons les plus festifs du Québec,  
La Chasse-Balcon débarque à la Capitainerie  
afin de vous faire danser et taper du pied sur  
de la musique traditionnelle québécoise.

**i** Capitainerie

**Gratuit**



## Parcours historiques



### Sur les traces des Patriotes

Animé par Marcel Labelle

Les samedis 9 août,  
20 septembre  
et 11 octobre à 10 h

**i** Départ de la Capitainerie

**Gratuit** | Places limitées

Inscription sur *Voilà!* dès le 21 août à 9 h

Tour d'une durée approximative de 2 heures



**ⓘ ATTENTION** : Les places sont limitées!

## Atelier de dégustation de vin 101

Mercredi 3 septembre,  
de 19 h à 21 h 30



Vous pensez que la dégustation de vin est  
réservée aux professionnels? Détrompez-vous!  
Cet atelier vous initiera à l'art de déguster et  
de parler du vin, le tout accompagné de quatre  
vins, fromages et charcuteries. Une expérience  
savoureuse et conviviale à ne pas manquer!

**i** Salle Normand-Lamoureux

du Centre communautaire (600, rue Ellice)

**Résident : Gratuit | Non-résident : 10 \$**

Inscription sur *Voilà!* dès le 21 août à 9 h

# École de danse Beau'Art Danse

## Automne 2025

**C'est le temps des inscriptions à l'école de danse !**

Que vous soyez débutant ou expérimenté,  
petit ou grand, il y a un cours pour vous.

**i** Inscription sur Voilà! dès le jeudi 21 août, à 9 h

Pour les horaires, coûts et autres informations pertinentes :  
**[ville.beauharnois.qc.ca/danse](http://ville.beauharnois.qc.ca/danse)**

Les cours ont lieu au Centre communautaire (600, rue Ellice)



## Tarification

<b>Initiation</b> Automne seulement * Du 20 septembre au 6 décembre	<b>Résident</b>	<b>Non-résident</b>
<b>Initiation 3 à 6 ans</b>	100 \$	145 \$
<b>Pour tous</b> Automne et hiver Du 20 septembre au 25 avril	<b>Résident</b>	<b>Non-résident</b>
<b>7 ans et plus (cours de 1 h)</b>	225 \$	326 \$
<b>7 ans et plus (cours de 1 h 30)</b>	276 \$	400 \$
<b>Groupes avancés (2 h)</b>	300 \$	435 \$

## Horaire des cours\*

<b>Lundi</b>	<b>Crew 14 ans +</b> 18 h 30 à 20 h 30 / Par Meldane Benoît	<b>Jazz 9 -12 ans</b> 17 h 30 à 19 h / Par Ève Morrisseau
		<b>Ballet 10-13 ans</b> 19 h à 20 h 30 / Par Daphnée Kingsbury
<b>Mardi</b>	<b>Pointes 13 ans +</b> 19 h à 20 h 30 / Par Emilie Benoît	
<b>Mercredi</b>	<b>Contemporain 12-14 ans</b> 18 h 30 à 19 h 30 / Par Meldane Benoît	<b>Hip-hop 10-13 ans</b> 19 h 30 à 21 h / Par Meldane Benoît
	<b>Troupe 14 ans +</b> 19 h à 20 h 30 / Par Emilie Benoît	<b>Adulte 18 ans +</b> 19 h à 21 h / Par Mélanie Bélanger
<b>Samedi</b>	<b>Ballet 3-4 ans</b> 9 h à 10 h / Par Léa Beaudry	<b>Hip-hop 7-9 ans</b> 9 h à 10 h / Par Daphnée Kingsbury
	<b>Ballet 5-6 ans</b> 10 h à 11 h / Par Léa Beaudry	<b>Hip-hop 3-4 ans</b> 10 h à 11 h / Par Daphnée Kingsbury
	<b>Ballet 7-9 ans</b> 11 h à midi / Par Emilie Benoît	<b>Hip-hop 5-6 ans</b> 11 h à midi / Par Daphnée Kingsbury

\* Sujet à changement, selon le nombre d'inscriptions.

## Offre spéciale

### Initiation parents/ enfants (3 ans et +)

Les samedis 20 septembre,  
18 octobre et 22 novembre  
de midi à 13 h

**i** Résident : 25 \$  
Non-résident : 36 \$

# Patinage et hockey

**i** Aréna André-Richard (866, boulevard Cadieux)  
Visitez le site web pour l'horaire et les autres détails pertinents :  
[ville.beauharnois.qc.ca/arena-beauharnois](http://ville.beauharnois.qc.ca/arena-beauharnois)

## Hockey

**Fédération  
de Hockey Mineur  
de Beauharnois**



Le début des pratiques est prévu pour la première semaine de septembre.

Pour les jeunes nés entre 2019 et 2020, quatre sessions d'essai sont offertes gratuitement!

**i** Inscription en cours, jusqu'au 15 septembre  
Inscription et informations supplémentaires : [fhmb.qc.ca](http://fhmb.qc.ca) ou par courriel à [registraire@fhmb.qc.ca](mailto:registraire@fhmb.qc.ca)



## Boutique du pro Réal-Guay

Visitez le site web pour l'horaire et les autres détails pertinents :  
[ville.beauharnois.qc.ca/arena-beauharnois](http://ville.beauharnois.qc.ca/arena-beauharnois)

## Patinage

**Club de patinage  
artistique  
de Beauharnois**



**Inscription dès la mi-août**

- Mini-Glace : cours de groupe pour les patineurs débutants (à partir de 3 ans)
- Patinage Plus : cours de groupe (suite du programme Mini-Glace)
- Patinage STAR : cours semi-privés et privés

**i** Inscription et information : [cpabeauharnois@hotmail.com](mailto:cpabeauharnois@hotmail.com)  
Facebook / CPA Beauharnois ou 514 886-2065



## Patinage libre



**Dès le 25 août**

**i** **Gratuit** pour les résidents (preuve de résidence demandée)  
5 \$ pour les non-résidents

**Patin libre pour tous**

Tous les dimanches, de 12 h 30 à 14 h

**Patin libre pour les 50 ans et plus**

Les mardis et les jeudis, de midi à 13 h



**BIBLIOTHÈQUE  
DE BEAUHARNOIS**

## Horaire

Lundi au jeudi .. 10h à 20h  
Vendredi ..... 10h à 16h30  
Samedi ..... 9h à 15h

## Saviez-vous que... ?

**La bibliothèque de Beauharnois offre une multitude de services en ligne et en personne. Découvrez-les !**

**Saviez-vous qu'elle offre...**

plusieurs outils pour aider les familles à préparer la rentrée scolaire :

- Suggestions de lecture sur la rentrée, la maternelle, les lunchs, les collations, etc.
- Section dédiée aux apprentis lecteurs
- Plusieurs ressources numériques accessibles via notre catalogue en ligne



Consultez notre catalogue en ligne

## Nouveauté !

La bibliothèque s'est dotée d'une machine de découpe intelligente et d'une imprimante 3D! Viens découvrir la magie de la découpe et de la fabrication numérique grâce à des ateliers techno-créatifs.

## Heure du conte



Animée par la Halte familiale

Samedis 27 septembre et 25 octobre, 10 h

i Pointe-du-buisson

Samedis 11 octobre et 8 novembre, 10 h

i Bibliothèque

Gratuit



## Initiation à l'impression 3D



Samedi 6 septembre, 13 h

Plonge dans le monde de la fabrication numérique!  
Une activité qui t'apprend à modéliser un objet simple avec un logiciel de design 3D. Tu pourras repartir avec ta création une fois imprimée.

i Bibliothèque de Beauharnois

Résident : Gratuit

Non-résident : 10 \$

13 à 17 ans

Inscription sur *Voilà!* dès le 21 août à 9 h

## Club de lecture jeunesse CLB



Dès le 20 septembre

Un samedi sur deux, de 10 h à 11 h

Le Club de Lecture Jeunesse de Beauharnois revient encore cette année avec un format annuel. Ouvert aux enfants âgés entre 8 et 13 ans, le CLB propose des activités ludiques autour de la littérature. Animé par Samuel Bricault, le CLB est un incontournable pour les jeunes passionnés de lecture et d'écriture.

i Bibliothèque de Beauharnois

Gratuit | Places limitées.

Inscription sur *Voilà!* dès le 21 août à 9 h

Nouveau

## Club de lecture ado

Dès le 17 septembre

Un mercredi sur deux,  
de 18 h 30 à 19 h 30



Votre adolescent a toujours le nez dans une BD ou un magazine? Il dévore des romans avec l'appétit d'une poussée de croissance? Le Club de lecture pour adolescents de 14 à 17 ans est un nouveau projet qui sera conçu en collaboration avec les participants et leur animateur, Samuel Bricault. Votre ado participera donc à la conception même des thématiques de lecture et l'identité du Club.

i Bibliothèque de Beauharnois

Gratuit | Places limitées.

Inscription sur *Voilà!* dès le 21 août à 9 h





## Ton sac de bonbons personnalisé



**Le samedi 18 octobre, 13 h**

Un sac à ton image! Découvre les bases du design et crée ton accessoire personnalisé avec Cricut.

**i** Bibliothèque de Beauharnois

**Résident : Gratuit | Non-résident : 10 \$**

10 à 14 ans | Inscription sur *Voilà!* dès le 21 août à 9 h

# Activités adultes

## Club de lecture pour adulte



**Les mardis 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre, à 18 h 30**

Venez échanger vos impressions sur des romans captivants, découvrir de nouveaux horizons littéraires et rencontrer d'autres passionnés.

**i** À la mezzanine de la Bibliothèque

**Gratuit**

Inscription sur *Voilà!* dès le 21 août à 9 h

## Conférence avec Valérie Fontaine



**Mercredi 8 octobre, 18 h 30**

*Vivre le livre partout* est une conférence qui vise à faciliter la rencontre entre les livres et nos enfants.

**i** À la mezzanine de la Bibliothèque

Inscription sur *Voilà!*  
dès le jeudi 21 août, 9 h

**Résident : Gratuit**

**Non-résident : 5 \$**



## Tricot-Biblio



**Tous les lundis après-midi, de 13 h 30 à 15 h 30**

Pour les habitués du tricot, apportez vos aiguilles et vos balles de laine et venez tricoter avec les membres du Cercle de fermières de St-Clément!

**i** À la mezzanine de la Bibliothèque

\*Le matériel n'est pas inclus.

**Spécial débutant – Premier lundi du mois :**

**Les lundis 8 septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre, de 13 h 30 à 15 h 30**

Les premiers lundis de chaque mois, nous proposons une initiation au tricot ! Idéale pour les personnes qui souhaitent découvrir les bases de cet art.

**i** Inscription sur *Voilà!* dès le jeudi 21 août, 9 h

**Résident : Gratuit | Non-résident : 10 \$**

## Décoration d'Halloween



**Mercredi 22 octobre, 18 h**

Guirlande effrayante, silhouette murale ou décor de fenêtre : apprenez à maîtriser le logiciel Design Space et la découpeuse électronique Cricut pour créer une décoration personnalisée et unique, idéale pour plonger votre maison dans l'ambiance de l'automne.

**i** Bibliothèque de Beauharnois

**Résident : Gratuit | Non-résident : 10 \$**

Inscription sur *Voilà!* dès le 21 août à 9 h



## Scouts de Beauharnois

L'unité louveteaux des scouts de Beauharnois repart en septembre!



Merci aux parents qui ont accepté de s'impliquer.

- Jeunes 9-11 ans (au 31 décembre 2025)
- Castors 7-8 ans (au 30 septembre 2025)  
À valider si des adultes s'impliquent

**i** **Inscriptions en cours** via l'adresse suivante : [contact@scouts-beauharnois.org](mailto:contact@scouts-beauharnois.org) (en indiquant le nom du jeune, sa date de naissance et vos coordonnées)

## Le Club des Aînés de Beauharnois (FADOQ)

Soyez prêts pour la reprise des activités du club en septembre!

## Ligue de sacs de sable St-Clément

La ligue est à la recherche de joueuses et joueurs!

**i** **Lieu et moment à déterminer, restez à l'affût!**  
Jean : 514 473-5367 ou  
Robert : 514 244-8816

## Centre de pétanque du Bel-Âge de Beauharnois

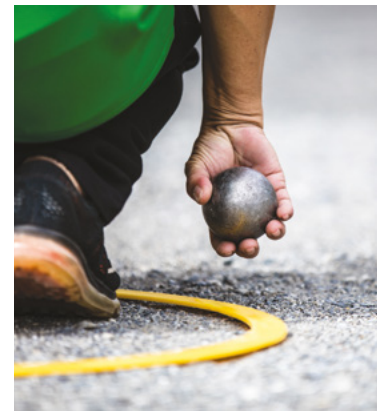
Ouverture de la saison 2025-2026 le dimanche 14 septembre 2025

**i** **183, chemin de la Beauce**  
450 225-4353

## Épluchette de blé-d'inde

Le Club vous invite à son épluchette mercredi le 20 août, de 11 h 30 à 15 h.

**i** **Édifice Auguste-Hébert** (149, François-Brancaud)  
514 244-8816  
[club.fadoq.ca/R017](http://club.fadoq.ca/R017)



Comment se passe votre recherche de logement?  
Service d'aide en recherche de logement (SARL)  
514-240-1205 / [sarl@omhvalleyfield.ca](mailto:sarl@omhvalleyfield.ca)



## AVEZ-VOUS UNE ASSURANCE HABITATION?

L'assurance habitation, c'est essentiel!

Elle vous protège en cas de dégâts d'eau, d'incendie ou de vol.

Elle couvre vos biens, vos frais d'hébergement temporaire et même les dommages que vous pourriez causer à autrui.

Sans assurance, tous les frais sont à votre charge, même si vous n'avez pas les moyens de payer.

En 2022, la prime moyenne était de seulement 347\$ par an.

Magasinez votre assurance dès aujourd'hui!

# Et aussi...



## Rampes de mise à l'eau

Les détails sur la vente des vignettes, les emplacements des rampes et autres informations pertinentes sont disponibles au **ville.beauharnois.qc.ca/rampes-de-mise-a-leau**

## Parc régional Beauharnois-Salaberry

Ouvert tous les jours, de 7 h à 21 h

## Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie

Et plein d'autres activités à découvrir!

**i** 333, rue Émond | **Gratuit**  
[pointedubuisson.com](http://pointedubuisson.com)

## Complexe aquatique extérieur

Régie Beau-Château

Profitez des installations jusqu'au 17 août 2025 !

**i** 864, boul. Cadieux  
Pour connaître la programmation complète du Sportplex :  
[beauchateau.ca](http://beauchateau.ca)



## Bois Robert

**i** Entrée via la rue du Boisé  
**Gratuit**  
[parcnatureboisrobert.com](http://parcnatureboisrobert.com)



## Jeux d'eau

Tous les jours, de 9 h à 21 h

- Parc Bourcier (50, rue Bourcier)
- Parc Maïka-Poissant (864, boul. Cadieux)
- Parc des Cèdres (544, rue des Érables)



# Avis Publics

## Résumé des règlements entrés en vigueur

- Règlement 2025-08 règlement modifiant le Règlement 2019-14 sur la gestion des matières résiduelles
- Règlement 2025-16 décrétant un emprunt de 565 700 \$ et une dépense du même montant pour des honoraires professionnels et des réfections de parcs
- Règlement 2025-17 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Beauharnois
- Règlement 2025-20 sur la tarification des services, des biens et des activités de la Ville de Beauharnois
- Règlement 2025-25 modifiant le Règlement 2024-08 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire
- Règlement 2025-26 relatif au remboursement des dépenses
- Règlement 2025-27 visant à améliorer l'offre en matière de logements abordables
- Règlement 2025-28 modifiant le Règlement 2022-20 concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer tout ou en partie des dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux
- Règlement 2025-29 abrogeant le Règlement de contrôle intérimaire 2024-27 découlant du processus de révision du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme et le Règlement 2024-37 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire 2024-27

Consultez les versions complètes en tout temps au **ville.beauharnois.qc.ca/avis-publics**

